

Le nouveau cadre budgétaire des ESMS : L'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)

Au sein des ESMS (Etablissement ou Service Social ou Médico-Social), l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) induit de nombreux changements, notamment la dimension pluriannuelle des prévisions budgétaires (inscription dans le volet budgétaire et financier d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)) ainsi qu'une anticipation de l'impact financier des choix budgétaires effectués.

Objectifs de la formation

Apporter aux cadres des équipes de Direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux une connaissance approfondie du nouveau cadre budgétaire et tarifaire EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses).

Contenu pédagogique

1. Préalable : quelques notions essentielles de la gestion financière :

- Présentation des grands indicateurs financiers du bilan à partir d'un exemple pédagogique : FRNG, BFR et trésorerie. Leur intérêt pour l'appréciation des équilibres financiers fondamentaux.
- Les principaux ratios de l'analyse financière.

2. Présentation de l'EPRD :

- Les principales différences avec le cadre budgétaire et tarifaire « classique » des ESMS : tarification « à la ressources », contractualisation pluriannuelle avec les Autorités administratives de contrôle et de tarification dans le cadre d'un CPOM.
- Les 4 composantes de l'EPRD et leur enchaînement logique :
 - Le (s) comptes de résultat prévisionnel (s),
 - Le tableau de détermination de la CAF,
 - Le tableau de financement,
 - Les variations du fonds de roulement et de la trésorerie (compte-tenu d'une estimation du montant du besoin en fonds de roulement).
- Les principaux critères d'élaboration d'un EPRD.
- Les règles de transmission et d'approbation d'un EPRD. Les motifs de rejet d'un EPRD par l'Autorité de tarification.
- Les réalisations budgétaires : l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD). Règles et choix d'affectations des résultats.

Le nouveau cadre budgétaire des ESMS : L'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)

3. Les prévisions financières pluriannuelles dans le cadre de l'EPRD / PGFP

- Présentation du Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) composante à part entière de l'EPRD.
- Les principes d'élaboration d'un plan pluriannuel de financement :
 - Positionnement des éléments venant augmenter ou diminuer le FRNG,
 - Positionnement des éléments venant augmenter ou diminuer le BFR.
- Les principaux leviers d'action et points de vigilance dans l'élaboration de prévisions financières pluriannuelles : positionnement pluriannuel des investissements, durées d'amortissement, capacité d'emprunt mobilisation de subventions d'investissement, objectif d'un montant minimal de liquidités.
- L'ajustement du Plan : marges de manœuvre et optimisation des emprunts éventuellement nécessaires.

Démarche pédagogique

Apports théoriques étayés par des fiches pédagogiques élaborées par le formateur.

Questions / réponses

Réalisation d'études de cas.

Durée

2 journées d'une durée de 6 heures chacune, soit 12 heures de formation.

Public concerné

Directeurs d'établissements et services, directeurs et responsables administratifs et financiers.

Prérequis

Connaissances de la structure et du rôle des documents de synthèse comptable : bilan et compte de résultat.

Evaluation

En fin de formation, chaque participant sera amené à s'interroger sur certains effets repérables en termes de compréhension des concepts et méthodologies et de leurs appropriations pour les mettre en œuvre dans la pratique professionnelle.

Bilan

Lors de la dernière journée, un bilan « à chaud » est effectué conjointement avec l'intervenant, les stagiaires, un responsable institutionnel.

Un questionnaire d'évaluation du module de formation sera rempli par chaque participant. Une attestation de formation sera transmise aux stagiaires.

Formateur Etsup

La formation sera assurée par un intervenant-formateur de l'ETSUP.

Le nouveau cadre budgétaire des ESMS : L'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)

Contact

Beatriz NUNES DOS SANTOS, Assistante de projet

Tél 01 84 17 11 14

fc@etsup.com

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

33 avenue du Maine, 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451